

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2022

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2022

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de

D : 63.207.701, un actif net de D : 63.074.438 et un bénéfice de la période de D : 624.365.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société FIDELITY OBLIGATIONS SICAV ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. La Sicav a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2022

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	46 504 127	60 398 053	51 293 829
Obligations et valeurs assimilées		43 600 220	56 756 914	48 329 065
Titres OPCVM		2 903 907	3 641 139	2 964 764
Placements monétaires et disponibilités		16 666 134	30 195 709	5 693 601
Placements monétaires	5	5 740 884	5 032 416	1 741 061
Disponibilités		10 925 250	25 163 293	3 952 540
Créances d'exploitation	6	37 440	42 962	2 568 626
TOTAL ACTIF		63 207 701	90 636 724	59 556 056
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	128 496	176 626	152 357
Autres créditeurs divers	8	4 767	23 951 482	5 431
TOTAL PASSIF		133 263	24 128 108	157 788
ACTIF NET				
Capital	9	61 902 461	65 212 125	57 256 601
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieures		218	422	370
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 171 759	1 296 069	2 141 297
ACTIF NET		63 074 438	66 508 616	59 398 268
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		63 207 701	90 636 724	59 556 056

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

Note	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2021</i>	<i>Année 2021</i>
Revenus du portefeuille-titres					
10	618 679	1 202 446	884 834	1 674 042	3 057 268
Revenus des obligations et valeurs assimilées	584 321	1 168 088	764 442	1 553 650	2 936 876
Revenus des titres OPCVM	34 358	34 358	120 392	120 392	120 392
Revenus des placements monétaires					
11	40 791	81 156	44 377	70 783	288 527
Revenus des prises en pension	58 135	75 520	59 363	535 344	549 292
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	717 605	1 359 122	988 574	2 280 169	3 895 087
Intérêts des mises en pensions	-	-	-	-	(9 691)
Charges de gestion des placements	12 (129 092)	(259 178)	(177 222)	(415 995)	(741 418)
REVENU NET DES PLACEMENTS	588 513	1 099 944	811 352	1 864 174	3 143 978
Autres charges	13 (17 343)	(32 696)	(24 651)	(67 918)	(118 456)
RESULTAT D'EXPLOITATION	571 170	1 067 248	786 701	1 796 256	3 025 522
Régularisation du résultat d'exploitation	30 836	104 511	(181 542)	(500 187)	(884 225)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	602 006	1 171 759	605 159	1 296 069	2 141 297
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(30 836)	(104 511)	181 542	500 187	884 225
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(25 265)	25 150	(49 339)	7 684	616 988
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	78 460	108 126	49 041	128 905	(334 735)
RESULTAT DE LA PERIODE	624 365	1 200 524	786 403	1 932 845	3 307 775

(*) Compte tenu d'un reclassement de D : 3.268 correspondant aux intérêts échus sur des pensions livrées présentés au 31 mars 2020 parmi les intérêts sur obligations.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2021</i>	<i>Année 2021</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	624 365	1 200 524	786 403	1 932 845	3 307 775
Résultat d'exploitation	571 170	1 067 248	786 701	1 796 256	3 025 522
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(25 265)	25 150	(49 339)	7 684	616 988
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	78 460	108 126	49 041	128 905	(334 735)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(2 140 356)	(2 140 356)	(2 433 381)	(2 433 381)	(2 433 381)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(3 581 582)	4 616 002	(6 869 959)	(18 621 035)	(27 106 313)
Souscriptions					
- Capital	45 722 545	97 845 959	105 871 371	204 108 904	312 407 844
- Régularisation des sommes non distribuables	90 916	132 596	148 223	197 537	465 032
- Régularisation des sommes distribuables	1 579 078	3 791 952	3 583 251	7 819 712	10 819 945
Rachats					
- Capital	(49 043 134)	(93 346 615)	(112 127 981)	(221 317 739)	(337 675 502)
- Régularisation des sommes non distribuables	(89 150)	(119 356)	(151 071)	(241 318)	(551 178)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 841 837)	(3 688 534)	(4 193 752)	(9 188 131)	(12 572 454)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(5 097 573)	3 676 170	(8 516 937)	(19 121 571)	(26 231 919)
ACTIF NET					
En début de période	68 172 011	59 398 268	75 025 553	85 630 187	85 630 187
En fin de période	63 074 438	63 074 438	66 508 616	66 508 616	59 398 268
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	636 657	560 153	700 685	808 201	808 201
En fin de période	604 171	604 171	639 265	639 265	560 153
VALEUR LIQUIDATIVE	104,398	104,398	104,039	104,039	106,039
TAUX DE RENDEMENT	1,07%	2,06%	0,98%	2,05%	3,94%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2022 à D : 46.504.127 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2022	% Actif net
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		41 112 997	43 600 220	69,13%
Obligation de sociétés		14 255 214	14 739 810	23,37%
AB SUB 2009 TF 5.45%	10 000	199 802	206 480	0,33%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	599 539	625 533	0,99%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	599 205	625 258	0,99%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	80 000	2 132 031	2 234 226	3,54%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	10 000	266 504	279 275	0,44%
AB SUB 2020-03(C) 9.4% 7ANS	17 560	1 764 780	1 814 363	2,88%
ABC TUNISIE 2020-1	176	18 341	18 285	0,03%
ABC TUNISIE 2020-1	20	2 084	2 078	0,00%
ATB 2007/1 B TMM+1.25%	30 000	187 500	188 700	0,30%
ATB SUB 2009 B1	5 000	100 000	100 524	0,16%
ATB SUB 2009 B2	10 000	466 575	469 153	0,74%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	100 000	102 140	0,16%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	100 000	102 140	0,16%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	5 000	200 000	203 692	0,32%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	2 500	100 000	101 846	0,16%
ATL 2017-2 A 7.65%	5 000	100 000	102 028	0,16%
ATTIJ LEAS 2016/1 CB 7.75%	2 500	100 000	105 810	0,17%
BH SUB 2018-1 CC 8%	5 000	500 000	506 312	0,80%
BH SUB 2019-1 C A TF 10%	2 342	97 896	99 861	0,16%
BH BANK SUB 2021-02 D TMM+2.9%	13 500	1 350 000	1 419 284	2,25%
BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	742 500	769 824	1,22%
BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	300 000	305 837	0,48%
BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	1 000 000	1 019 456	1,62%
BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	250 000	254 864	0,40%
HL 2017-01 CAT B 7.85%	500	20 000	20 485	0,03%
HL 2017-2 7.65% A TF	5 000	100 000	105 968	0,17%
HL 2017-2 7.85% B TF	1 500	90 000	95 512	0,15%
HL 2017-3 8% A TF	326	6 315	6 645	0,01%
HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	4 870	198 838	202 561	0,32%
HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	8 000	326 400	335 045	0,53%
HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	2 130	86 904	89 209	0,14%
HL SUB 2015/1 CAT B 7.92%	2 500	50 000	51 892	0,08%
MEUBLATEX 2015 TF 7.85%	10 000	400 000	425 192	0,67%
STB 2008/2	40 000	750 000	764 208	1,21%
TL 2015-2 CAT B TF 7.75%	5 000	100 000	102 020	0,16%
TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	100 000	102 100	0,16%
UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	750 000	782 004	1,24%

Emprunts national		250 000	250 384	0,40%
EMPNAT 2014/CAT/C/2	10 000	250 000	250 384	0,40%
Bons du trésor assimilables		26 607 783	28 610 026	45,36%
BTA 5.6% 08/2022 (12 ANS)	20 919	19 998 483	21 741 062	34,47%
BTA 10 ANS 6.3% MARS 2026	2 000	1 910 800	1 988 366	3,15%
BTA 12 ANS 6.7% AVRIL 2028	5 000	4 698 500	4 880 598	7,74%
Titres OPCVM		2 662 590	2 903 907	4,60%
ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	1 175	120 005	123 746	0,20%
FIDELITY SICAV PLUS	9 000	1 151 008	1 153 890	1,83%
FINA O SICAV	489	50 051	60 076	0,10%
GO SICAV	2 923	300 087	373 761	0,59%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	1 366	144 605	141 985	0,23%
SANADET SICAV	1 297	142 315	140 118	0,22%
UGFS BONDS FUNDS	72 914	754 519	910 331	1,44%
TOTAL		43 775 587	46 504 127	73,73%
Pourcentage par rapport au total actifs				73,57%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2022 à D : 5.740.884 se détaillant comme suit :

		Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2022	% actif net
<u>Billets de trésorerie</u>		1 469 084	1 483 305	2,35%
BT AETECH au 24/08/2022 (au taux de 9.52%)	100 jours	1 469 084	1 483 305	2,35%
<u>Comptes à terme</u>		250 000	255 985	0,41%
Placement BTL au 28/11/2022 (au taux fixe 6,25%)	355 jours	150 000	154 213	0,24%
Placement BTL au 16/02/2023 (au taux fixe 6,19%)	360 jours	100 000	101 772	0,16%
<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>		4 000 000	4 001 594	6,34%
Pension Livrée ATB au 04/07/2022 (au taux de 7,60%)	5 jours	4 000 000	4 001 594	6,34%
TOTAL		5 719 084	5 740 884	9,10%
Pourcentage par rapport au total des actifs				9,08%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2022 à D : 37.440, contre un solde de D : 42.962, à la même date de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	23 288	2 017	30 856
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	8 000	30 000	11 900
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	626	-	2 520 344
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (*)	200 000	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM (*)	(200 000)	(200 000)	(200 000)
Charges payées d'avance (**)	-	5 419	-
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
Total	37 440	42 962	2 568 626

(*) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne. Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

(**) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées réalisées avant le 19 Février 2021, calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021 qui seront étalées jusqu'au 30/09/2021.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2022 à D : 128.496, contre D : 176.626, à la même date de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Rémunération du gestionnaire	128 496	176 626	152 357
Total	<u>128 496</u>	<u>176 626</u>	<u>152 357</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2022 à D : 4.767, contre D : 23.951.482, au 30/06/2021 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Redevance du CMF	4 767	7 030	5 431
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	23 944 452	-
Total	<u>4 767</u>	<u>23 951 482</u>	<u>5 431</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2022, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2021

Montant	57 256 601
Nombre de titres	560 153
Nombre d'actionnaires	1 744

Souscriptions réalisées

Montant	97 845 959
Nombre de titres émis	957 247
Nombre d'actionnaires nouveaux	47

Rachats effectués

Montant	(93 346 615)
Nombre de titres rachetés	(913 229)
Nombre d'actionnaires sortants	(200)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	25 150
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	108 126
Régularisation des sommes non distribuables	13 240

Capital au 30-06-2022

Montant	61 902 461
Nombre de titres	604 171
Nombre d'actionnaires	1 591

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2022 à D : 618.679, contre D : 884.834 pour la même période de l'exercice 2021 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2021</i>	Année 2021
<u>Revenus des obligations</u>	<u>247 222</u>	<u>447 988</u>	<u>316 217</u>	<u>657 607</u>	<u>1 201 653</u>
-					
- Intérêts	247 222	447 988	316 217	657 607	1 201 653
-					
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>337 099</u>	<u>720 100</u>	<u>448 225</u>	<u>896 043</u>	<u>1 735 223</u>
-					
- Intérêts des BTA et emprunt national	337 099	720 100	448 225	896 043	1 735 223
-					
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>34 358</u>	<u>34 358</u>	<u>120 392</u>	<u>120 392</u>	<u>120 392</u>
-					
- Dividendes	34 358	34 358	120 392	120 392	120 392
-					
TOTAL	618 679	1 202 446	884 834	1 674 042	3 057 268

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2022 à D : 40.791, contre D : 44.377 pour la même période de l'exercice 2021, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2021</i>	Année 2021
Intérêts des billets de trésorerie	28 169	55 714	-	-	43 812
Intérêts des comptes à terme	3 111	6 179	1 227	1 685	81 195
Intérêts des dépôts à vue	9 511	19 263	36 392	62 340	87 493
Intérêts des certificats de dépôt	-	-	6 758	6 758	76 027
TOTAL	40 791	81 156	44 377	70 783	288 527

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2022 à D : 129.092, contre D : 177.222 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021, et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2021</i>	Année 2021
Rémunération de gestionnaire	129 092	259 178	177 222	415 995	741 418
TOTAL	129 092	259 178	177 222	415 995	741 418

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2022 à D : 17.343, contre D : 24.651, pour la même période de l'exercice 2021, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2021</i>	Année 2021
Redevance du CMF	14 465	29 040	19 857	46 610	83 072
Services bancaires et assimilés	91	167	3 965	5 165	5 336
Commission sur pensions livrées (*)	2 787	3 289	829	15 943	29 848
Autres	-	200	-	200	200
TOTAL	17 343	32 696	24 651	67 918	118 456

(*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.